Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 5

Buchbesprechung: Un ouvrage collectif sur la Suisse face au chantage
Autor: Spira, Henry

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un ouvrage collectif sur la Suisse face au chantage

Ce travail d'équipe, consacré aux controverses récentes sur l'attitude de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale et aux conclusions de la Commission Bergier, se base sur des témoins oculaires[1]. Son but, louable en soi, est de défendre la Suisse, l'attitude de son gouvernement, de son armée et de sa population d'alors.

Henry Spira

Cet ouvrage apparaît comme une conséquence des attaques concertées qui, dès 1995, émanaient d'organisations américaines juives, entre autres du Centre Simon Wiesenthal à Los Angeles, qui n'a de «Wiesenthal» que le nom, et du Congrès juif mondial présidé par Edgar Bronfman, l'ex-*tycoon* de Seagram's qui n'a de «mondial» que le nom et qui ne représente que la mouvance *yankee* d'une partie des juifs des Etats-Unis mais nullement d'autres diasporas, dont celle de Suisse.

Un goût amer...

Ce livre provoque en moi un goût amer, dû à des inexactitudes, des raccourcis, des citations tendancieuses et des conclusions hâtives, voire erronées. Cela s'explique sans doute par mon appartenance juive, par ma naissance à Porrentruy dans une famille établie en Ajoie depuis plus d'un siècle... J'ai accompli des centaines de jours de service actif et, en toute modestie, je crois être au courant des événements et de la situation dans laquelle la Suisse se trouvait à partir de juin 1940. Je suis aussi le témoin oculaire, le 8 juin 1940, de l'expédition punitive de la *Luftwaffe* dans le ciel de Porrentruy et du canardage du *C-35* suisse et de son équipage, les plt R. Meuli et E. Gürtler.

Certaines remarques envers les juifs sont vexatoires, dont celles adressées aux citoyens helvétiques à part entière, par exemple leur changement d'attitude dès l'été 1942, très compréhensible au demeurant, car ce n'est qu'à partir de cette époque qu'ils ont eu vent, après le Conseil fédéral et certains de nos hauts fonctionnaires, du sort réservé par le Reich aux personnes déportées vers l'Est.

Dans l'introduction, on mentionne des «organisations judéo-américaines». La réalité, plus complexe, est parfaitement décrite dans la première partie de l'ouvrage du professeur Codevilla, dans la version originale de son ouvrage intitulée *Between the Alps and a Hard Place/Switzerland in World War II and Moral Blackmail Today*[2]. On y découvre la collusion et la complicité actives intervenues entre Bronfman et ses acolytes d'une part et le président Clinton, certains membres de son gouvernement, des hauts fonctionnaires et parlementaires du parti démocrate d'autre part. Et surtout ces avocats *yankee*, surdoués en plaintes collectives et assoiffés d'argent! Tout cela résulte des besoins financiers du parti démocrate et de la campagne électorale de Bill Clinton puis d'Hillary Clinton, de l'aide financière du *tycoon* Bronfman et du ratissage des voix de l'électorat juif. En contrepartie, Clinton amène l'officialité de l'Etat, qui permet de mettre en condition et de mieux pressurer, non seulement le Conseil fédéral, mais surtout les trois banques d'alors (Crédit suisse, Société de Banque Suisse et Union de Banques Suisses).

[1] Erpresste Schweiz. *Groupe de travail histoire vécue (GTUV). Stäfa, Ed. Th. Gut, 2002. Livre de poche.*

[2] *Version française:* La Suisse, la guerre, les fonds en déshérence et la politique américaine. *Genève, Slatkine, 2001.*

D'anciens hauts gradés de nos forces aériennes évoquent leur arme comme la seule ayant subi l'épreuve du feu. D'autres membres de nos forces de défense, pas toujours en uniforme, les hommes du SR, ont également subi l'épreuve du feu, mis leur vie en danger par pur patriotisme et risqué d'être soumis à la torture! Mais je reconnais le courage et la volonté de sacrifice des équipages de notre aviation militaire, alors sous les ordres du colonel divisionnaire Hans Bandi ainsi que les Timonella de nos vaillants pilotes.

Critiques contre un manque de sérieux

On reproche à la Commission indépendante d'experts de ne pas comporter de membre qui était adulte durant les hostilités. Pour être majeur en 1939, il fallait être né en 1919 ou avant! Lorsque la Commission indépendante d'experts a été mise sur pied à fin 1996, les candidats «papables» auraient eu 77 ans révolus. Les volontaires ne se seraient pas bousculés au portillon! Pourtant, un des membres de la Commission, M. Wladyslaw Bartoszewsky, a goûté aux charmes suaves des camps de concentration nazis... Quatre étrangers font partie de la Commission, car l'on voulait convaincre nos contempteurs de la bonne conscience suisse.

Les critiques envers le travail de la Commission sont partiellement justifiées, mais il faut relativiser. Le Groupe de travail histoire vécue (CTHV) n'a tenu compte que des rapports intermédiaires sur l'or et sur les réfugiés, sans attendre la publication des rapports définitifs, remaniés, corrigés et amplifiés, ni même la sortie du Rapport de synthèse qui n'a été disponible qu'à partir du 22 mars 2002. Pourtant, le CTHV a raison, l'attitude de certains membres et de certains collaborateurs de la Commission prête à critique, mais de là à les vouer aux gémonies, il y a de la marge!

Le CTHV reprend des chiffres du professeur Angelo Codevilla, tous tirés de la version allemande, publiée en juin 2001 à Schaffhouse. Aussi bien l'édition originale en anglais, publiée aux Etats-Unis en 2000, que la version française publiée en 2001 chez Slatkine à Genève, contiennent des erreurs, identiques dans les trois versions, notamment:

- La déclaration qu'en proportion, la Suisse avait accueilli cinq fois plus de réfugiés juifs que les Etats-Unis, par rapport à leurs populations respectives.
- La Suisse, ayant déjà accueilli 80000 réfugiés en juin 1942, en dénombrait 300000 à la fin des hostilités en 1945.

Une simple règle de trois démontre que le coefficient entre la Suisse et les Etats-Unis devrait être de 53 fois, non pas 5 fois: 27600 réfugiés civils juifs en Suisse pour une population de 4,2 millions; 20000 réfugiés civils juifs aux Etats-Unis pour une population de 160 millions. A aucun moment, le nombre total des réfugiés en Suisse n'a dépassé 115000[3]. Cette désinformation avait été largement colportée bien avant la parution, en juin 2001, de la version allemande.

Le GTHV cite (pp. 133-134) un versement de 3,18 millions de francs suisses à des oeuvres charitables, effectué en mars 1975, et équivalant aux fonds en déshérence auprès de banques en Suisse. C'est inexact, et cela démontre l'amateurisme des auteurs de cette publication. Ce versement, effectué par la Caisse centrale de la Confédération, concerne les avoirs déposés par les réfugiés accueillis en ce pays et «oubliés» par ces derniers, lorsqu'ils ont quitté le territoire suisse. La lecture de la décision du Conseil fédéral du 14 avril 1999 aurait évité à ces messieurs du GTHV d'ajouter une boulette supplémentaire à leur livre. Reconnaissons leurs intentions louables... Mais de là à faire feu de tout bois, il y a des limites car, pour finir, c'est l'histoire du serpent à sornettes!

Une large place, dans l'annexe 14, est réservée au professeur Lambelet, pratiquant l'économétrie et l'économie politique à Lausanne, qui s'est lancé à corps perdu dans les débats concernant les réfugiés. Il prétend s'y reconnaître dans le dédale de la problématique des réfugiés civils juifs et du

[3] *Voir Rapport Ludwig de 1957.*

nombre des refoulés ou des refoulements entre 1939 et 1945. Il ne se base pourtant que sur des chiffres émanant des Archives d'Etat genevoises, qui ne détiennent des fiches signalétiques que pour la période postérieure au mois de juin 1942 et jusqu'en 1945. Tout ce qui est survenu antérieurement à juin 1942 compte pour beurre, tant aux frontières genevoises que le long des autres cantons-frontière à partir de 1935, dans la foulée de la promulgation des lois raciales de Nuremberg !

M. Lambelet va jusqu'à prétendre que l'on aurait dû nommer à la Commission indépendante d'experts des historiens romands, dont Sébastien Guex et Hans-Ulrich Jost (lui un Romand? J'en doute fort). Quoi qu'il en soit, n'a-t-il pas écrit, le 7 juin 1995, dans *Construire*: «(...) Guisan est un homme très moyen, à l'intelligence plutôt faible (...). En fait, ce que le Général a le mieux réussi, c'est son mariage avec une femme d'une famille aisée (...).» Quant à M. Lambelet, dans la première version de son *Evaluation critique du Rapport Bergier sur la Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, datée du 10 février 2000, il voit des juifs partout en Suisse (grands magasins, banques, etc.); il va jusqu'à «judaïser» notre adjudant général de l'époque, le colonel divisionnaire Ruggero Dollfus, qui n'était pas plus juif que Dollfuss, le chancelier d'Autriche.

Groupe de travail histoire vécue et Commission Bergier

Ce qui me surprend dans ce livre, c'est la rogne et la grogne. Quelle hâte de présenter la version allemande en grande pompe à Berne, dix jours avant la sortie du Rapport de synthèse de la Commission Bergier, deux semaines avant la sortie du film de Torracinta !

Le but poursuivi aurait dû induire ses initiateurs à plus de précaution dans le choix des textes reproduits et des auteurs cités. Certaines contributions malvenues portent atteinte à la partie positive du livre, entre autres aux conclusions du rapport Volcker qui réduit à moins de 100 millions de francs suisses le total des comptes en déshérence et à une dizaine de milliers de comptes (sur les 58000 localisés) qui peuvent être attribués à des ayants-droit juifs.

Que l'on est loin des milliards annoncés par nos détracteurs américains et suisses, en premier lieu l'ineffable Jean Ziegler qui se rengorgeait il y a peu: «(...) oui, des milliards, des milliards.» Je m'étonne de la mansuétude affichée envers ce diligent détracteur de notre pays, de nos institutions, de notre économie et de nos banques, qui s'annonçait volontaire pour témoigner contre sa propre patrie et se présentait, glinglin sur le passepoil du pantalon, devant des *hearings* orchestrés par d'Amato, alors encore sénateur à Washington DC, et tombé depuis dans l'oubli.

A cause de son «à peu près» et de l'omission d'une relecture par une personne familière de l'histoire contemporaine helvétique, l'ouvrage bâclé du Groupe de travail histoire vécue est et restera un quelconque livre de poche.

H. S.